



Présentation des CLE

Centres Labellisés d'Entraînement

Ligue Bretagne de Voile

- Les CLE sont des structures d'entraînement destinées aux athlètes à potentiel et porteurs d'un projet sportif sur les séries du Championnat de France Espoirs.
- Ils sont intégrés au Projet Sportif Territorial de la Ligue Bretagne de Voile et au Plan de Performance Fédéral de la Fédération Française de Voile.
- L'objectif des CLE est d'offrir aux jeunes athlètes bretons la formation nécessaire pour accéder dans de bonnes conditions aux Pôles Espoirs et aux Pôles France de la Fédération Française de Voile en les accompagnant dans leurs projets sportifs et scolaires.
- Les CLE sont donc la première étape vers un projet sportif de haut-niveau, ils forment les jeunes sportifs aux fondamentaux de la performance et assurent un suivi scolaire et médical indispensable à la réussite de ce type de projet.

- Les CLE ne se substituent pas aux clubs. Les entraînements et les stages des CLE n'ont pas lieu à la place des séances d'entraînement des clubs des athlètes.
- Les CLE sont structurés en trois étages :
 - Le Club qui propose et finance des entraînements les mercredi et/ou samedi et/ou dimanche et des suivis d'épreuves
 - Les CDV qui proposent et financent des regroupement sur des dimanche, des week-ends, des stages départementaux et des suivis d'épreuves
 - La Ligue qui propose et finance des stages régionaux et le suivi sur les Championnats de France

Objectifs sportifs

- Objectif prioritaire :
 - Podiums aux Championnats de France Espoirs

- Objectifs secondaires :
 - Top 10 aux Championnats d'Europe et du Monde de classe
 - Sélection et podium au Championnat du Monde Jeunes World Sailing

Supports

- Sport boat : Open 5.7
- Dériveur solitaire : Laser 4.7, Laser Radial, Laser Standard •
Catamaran : SL16, Nacra 15, C1
- Dériveur double : 420, 29er
- Planche à voile : Windfoil U17 et U21

Effectifs

- Dériveur solitaire et planche à voile : 5 à 10 athlètes
- Dériveur double et catamaran : 4 à 8 supports soit 8 à 16 athlètes
- Sport boat : 3 à 5 supports soit 9 à 15 athlètes

Programme d'entraînement type

- Stages départementaux et régionaux : 15 séances par an
- Week-ends d'entraînement CLE : 20 séances par an
- Entraînement en club : 35 séances par an
- Total : 70 séances par an

Programme de compétition type

- 4 régates départementales à l'automne
- 4 à 5 régates régionales au printemps
- 1 à 2 régates inter régionales au printemps
- 2 à 3 régates nationales : 1 à l'automne et 1 à 2 au printemps
- Championnat de France Espoirs
- Potentiellement Championnat d'Europe et du Monde Espoirs

Suivi médical

- Les primo entrants en CLE doivent réaliser une visite médicale pour valider leur inscription.
- Celle- ci peut se faire chez son médecin traitant ou au sein d'un CMS (Centre Médico-Sportif) et comprend un examen morpho statique, un examen locomoteur, un examen oculaire et un examen cardio pulmonaire comprenant un électrocardiogramme de repos.
- Les frais inhérents à ces examens sont à la charge des familles.

Préparation physique

Lors des stages départementaux et régionaux et des week-ends d'entraînement CLE, des tests physiques, des séances de gainage, de travail cardio-vasculaire et d'étirements sont réalisées par les entraîneurs.

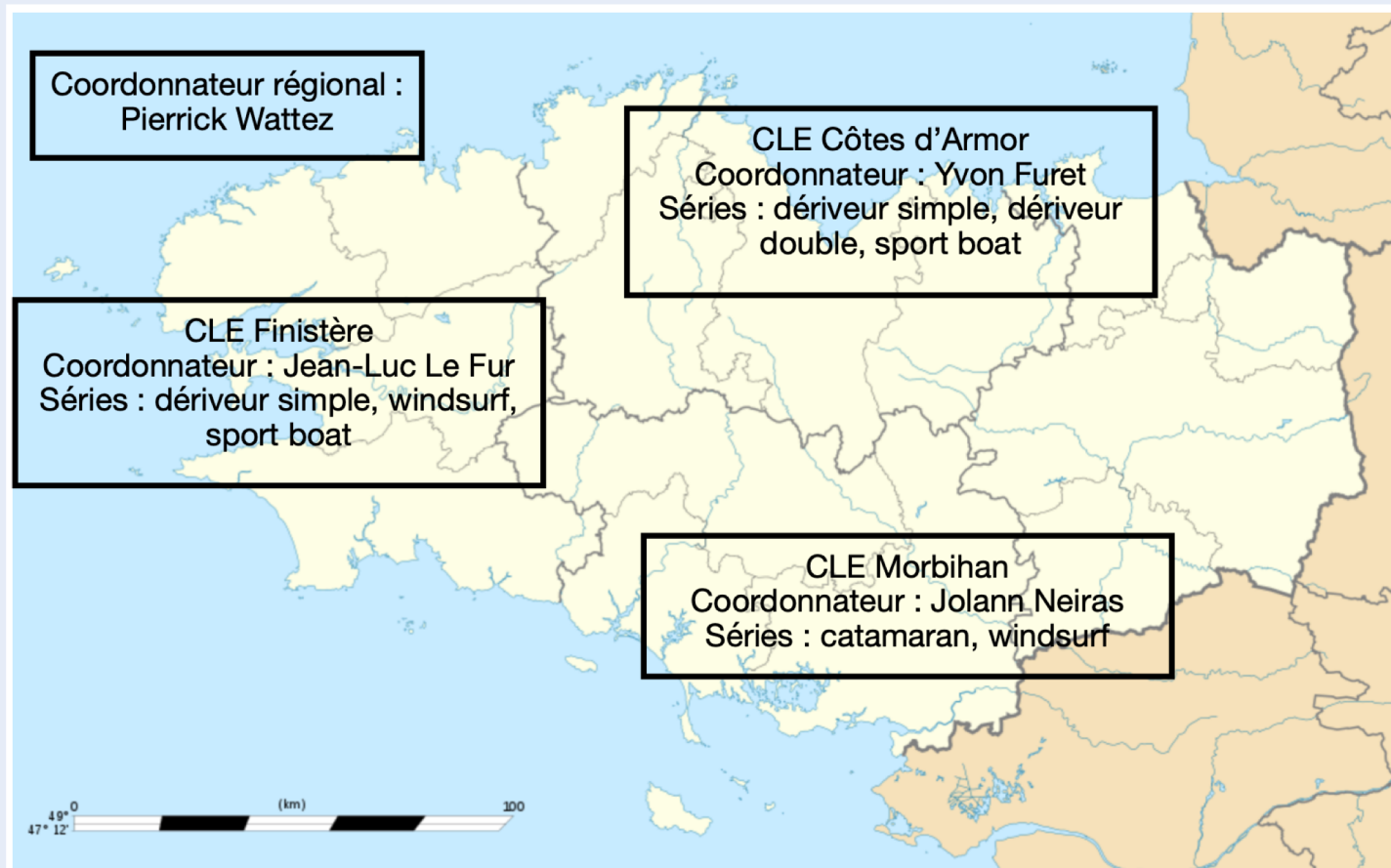
L'objectif est de commencer à construire l'autonomie des athlètes dans ce domaine avec des mise en place, des exercices et des repères simples de façon à ce que les jeunes sportifs puissent se les approprier.

Sélection et recrutement des athlètes

- En septembre, l'entraîneur de chaque CLE contacte les entraîneurs des clubs des jeunes sportifs qu'ils souhaitent recruter pour s'entretenir avec eux de leurs projets, des projets des clubs et de la pertinence d'un recrutement en CLE.
- Il contacte ensuite directement les athlètes et leur famille pour leur proposer d'intégrer le CLE en leur expliquant les objectifs et les engagements que cela suppose (programme d'entraînement, de compétition, de préparation physique, suivi médical), il leur remet le dossier de candidature qui est à renvoyer au plus tard fin septembre.
- La liste des athlètes des CLE doit être arrêtée au plus tard le week-end précédent les vacances de Toussaint durant lesquelles les premières actions des CLE ont lieu.
- Suite aux épreuves nationales de Toussaint, de nouveaux athlètes pourront intégrer les CLE.
- Les examens du suivi médical pour les primo entrants doivent être réalisés au plus tard le 30 novembre (les rendez-vous pouvant être longs à obtenir, il est demandé aux entraîneurs et aux familles d'anticiper au maximum).

Répartition géographique

- Il existe trois CLE Voile en Bretagne, un dans le Finistère, un en Côtes d'Armor et un Dans le Morbihan.
- Au sein de chaque CLE sont présentes une ou plusieurs séries de la voile.
- Les CLE sont pilotés au niveau départemental par les CDV et au niveau régional par la Ligue Bretagne de Voile par les membres de l'Équipe Technique Régionale et notamment par les coordonnateurs des CLE qui sont nommés dans chaque département et au sein de la Ligue.



Structure	Coordonnateur	E-mail	Téléphone
Ligue Bretagne de Voile	Pierrick Wattez	Pierrick.wattez@ffvoile.fr	0648511747
CDV 22	Yvon Furet	Yvon.furet@cdv22.com	0670620524
CDV 29	Jean-Luc Le Fur	Jeanluc.lefur@cdv29.com	0788371766
CDV 56	Jolann Neiras	jolann.neiras@cdv56.fr	0679440179